



Agir pour construire

Paris, le 18 janvier 2012 – NN02/2012

BPCE ENTERRE LA NEGOCIATION AU 2^{ème} JOUR

NAO ! NAO ! NAO ! Morne plaine

Autre DRH, autre style... Anne MERCIER-GALLAY vient d'imprimer sa griffe à la négociation. Pour sa première NAO, la nouvelle DRH du Groupe n'a pas usé de la langue de bois. Dès la seconde réunion elle a mis un terme à la négociation, considérant que l'écart entre les revendications des organisations syndicales et ses réponses était tel qu'aucun accord n'était envisageable. En tout et pour tout, la NAO 2012 aura duré moins de quatre heures !

NOS REVENDICATIONS : JUSTES ET MESUREES

Le 30 novembre s'ouvrait la NAO (négociation annuelle obligatoire) 2012. Outre l'exposé de l'environnement économique et du développement des perspectives induites par la conjoncture actuelle par les experts de BPCE, la séance fut consacrée à la présentation par les organisations syndicales de leurs revendications.

Pour le Syndicat Unifié-UNSA, la demande se voulait en priorité réaliste et pesée en fonction de la revalorisation accordée unilatéralement par BPCE en 2011 et de l'évolution du coût de la vie :

- Augmentation générale de 3% : inflation à fin 2011 = 2% + 1% manquant sur la NAO 2011
- Revalorisation des RAM : 4% (T1-T3) / 3,5% (TMA-CM6) / 3% (CM7 et +)
- Prime de 1200 € dans l'attente des effets d'un intéressement Groupe à mettre en place
- Niveau d'embauche a minima en T3 (25500 €)
- Égalité Homme / Femme : respect de la loi et non comblement des écarts par des mesures individuelles

L'UNIQUE PROPOSITION BPCE : MOINS DE 27 € BRUTS MENSUELS !

Le 10 janvier, Anne MERCIER-GALLAY ouvrait la séance ainsi : « *Par respect pour vous, et vu l'écart entre vos demandes et mon mandat, je préfère vous livrer aujourd'hui l'intégralité de mon mandat sans passer par une troisième réunion. J'aurais pu comme nombre d'autres banques vous proposer « 0 » mais j'ai compris que vous attendiez une mesure sur les bas salaires* » ! D'où la première et unique proposition de BPCE :

⇒ Augmentation générale différenciée, versée en une seule fois et dès que possible (sic) :

Salaire brut < 30000 € : 350 € / Salaire brut > 30000 € et < 60000 € : 300 € / Salaire > 60000 € : 0 €

MERCIER-GALLAY IMPRIME SA LIGNE

Si l'attitude très directe d'Anne MERCIER-GALLAY a le mérite de faire gagner du temps à la délégation des employeurs en s'évitant une 3^{ème} réunion consacrée à la NAO, elle a surtout pour effet d'afficher la nouvelle donne en matière de négociation à BPCE : aux revendications exprimées par les représentants des salariés, la DRH Groupe répond par une proposition non négociable, à prendre ou à laisser ! Cette stratégie traduit tout le mépris avec lequel le Directoire de BPCE traite les salariés.

LES DIRIGEANTS, EUX, NE SE SENTENT PAS ATTEINTS PAR LA CRISE

La DRH du Groupe justifie la pauvreté de SA proposition par 3 phénomènes : les effets de la crise, le dossier des AIA par lequel des milliers de salariés réclament en justice leur dû, les incertitudes économiques pour les mois à venir ! Avancer de tels arguments, c'est faire preuve d'un sacré culot quand on sait que les dirigeants des Caisses régionales et de BPCE n'ont, pour ce qui concerne leur propre situation, pas été atteints par cet aspect prudentiel, s'offrant pour certains des augmentations de 10 à 15%, voire plus.

JAMAIS UNE NAO N'AVAIT ETE MENEES AVEC UN TEL DEDAIN ! A AUCUN MOMENT MERCIER-GALLAY N'A LAISSE PLANER LE MOINDRE ESPOIR QU'UNE REELLE NEGOCIATION POUVAIT S'OUVRIRE. ET PEU LUI IMPORTE QUE LES SALARIES VOIENT LEUR POUVOIR D'ACHAT BAISSER, ELLE SE RETRANCHE DERRIERE L'EXTREME INDIGENCE DES NAO SERVIES DANS LES AUTRES BANQUES POUR VANTER LA TENUE DE SA PROPOSITION.

N'ESPERANT AUCUN ACCORD SUR CETTE NAO, MERCIER-GALLAY A DEJA ANNONCE QU'ELLE FERAIT DE SA PROPOSITION UNE RECOMMANDATION AUX ENTREPRISES DE LA BRANCHE. NAO, MORNE PLAINE...

Le Secrétariat National du Syndicat Unifié-UNSA :

Jean-David Camus, Karim Hacen, François-Xavier Jolicard, Sylvie Liziard et Paul Muscato